



Patient étranger : 7 réflexes avant de promettre ou refuser une prise en charge

Volet 13 - Patients étrangers · Sentinelle terrain

Bases juridiques pour le quotidien du médecin · Version août 2026

Objectif — Déclencher les bonnes vérifications avant qu'une situation banale ne devienne un problème juridique, clinique ou administratif.

Les réflexes

URGENCE — Séparer d'abord la nécessité médicale immédiate de la question financière.

STATUT — Identifier affiliation, résidence, séjour et régime potentiellement applicable.

TEMPORAIRE — Distinguer soins nécessaires pendant un séjour et traitement planifié.

DOCUMENT — Vérifier les justificatifs et autorisations réellement disponibles.

PAYEUR — Identifier le débiteur potentiel avant de présenter une dette comme définitive.

INFORMER — Expliquer au patient ce qui est établi et ce qui reste à clarifier.

TRACE — Conserver les démarches et réponses des organismes concernés.

STOP immédiat si...

- le passeport est utilisé comme seul critère de couverture.
- une carte européenne est présentée comme un droit à tout traitement planifié.
- les services se renvoient le patient sans responsable identifié.
- une dette patient est créée avant clarification du régime applicable.

Formule JurisMedX — Soigner d'abord ce qui ne peut attendre ; qualifier ensuite le bon régime, sans transformer le patient en ping-pong.

Source de référence

Volet 13 : ASSM/FMH, *Guide pratique, coordination internationale des soins*.

Repère : déclinaison pédagogique du volet principal ; vérifier le cadre cantonal, institutionnel et clinique avant utilisation opérationnelle.